

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chantier du projet d'extension du Collège Principal débutera durant les vacances de Pâques le 14 avril 2025

L'extension du Collège Principal est un projet complexe à mettre en œuvre, en raison de la densité bâtie du secteur et du maintien de l'activité durant les travaux. Elle demande d'articuler au mieux les différentes phases du chantier avec le calendrier scolaire. En ce sens, les vacances de Pâques seront mises à profit pour installer le chantier durant l'absence des élèves. Il s'agit d'une étape importante pour garantir la sécurité des usagères et usagers. Elle entraîne des modifications d'accès et de circulation, en raison de la pose de palissades.

En raison de l'ampleur du projet, le chantier occupera l'ensemble du site du Collège Principal et empiètera inévitablement sur la voie publique, modifiant les conditions de circulation et de stationnement dans le secteur. Tous les accès depuis l'av. C. F. Ramuz, au sud du périmètre, sont condamnés. Les infrastructures scolaires et sportives dont la salle de gym et la piscine seront donc uniquement accessibles par l'av. des Collèges qui sera, en outre, fermée à la circulation pendant les périodes et horaires scolaires.

Afin d'informer efficacement l'ensemble des riveraines et riverains ainsi que les utilisatrices et utilisateurs des infrastructures du Collège Principal, des plans ont été réalisés pour expliquer les modifications de circulation, de stationnement et d'accessibilité en vigueur durant toute la durée du chantier. Ils précisent, notamment, la localisation des nouvelles aires de dépose-minute. Les plans sont joints à ce communiqué ou à télécharger via ce QR code :



Au vu de l'importance et de la durée du chantier, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a réalisé une exposition pour présenter le projet et les futures installations qui seront développées. Installée sur les vitres de l'entrée de l'Annexe Ouest durant les vacances de Pâques, elle sera inaugurée à l'occasion d'un vernissage organisé par la Municipalité et ouvert à la population, qui aura lieu **le 1^{er} mai 2025, sur place, à 17h**.

Pour toute question relative au chantier, merci d'utiliser l'adresse mail dédiée : collegeprincipal@pully.ch.

Pully, le 2 avril 2025 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Lucas Girardet, Conseiller municipal, 078 732 47 31
Ville de Pully – Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal, 021 721 31 65

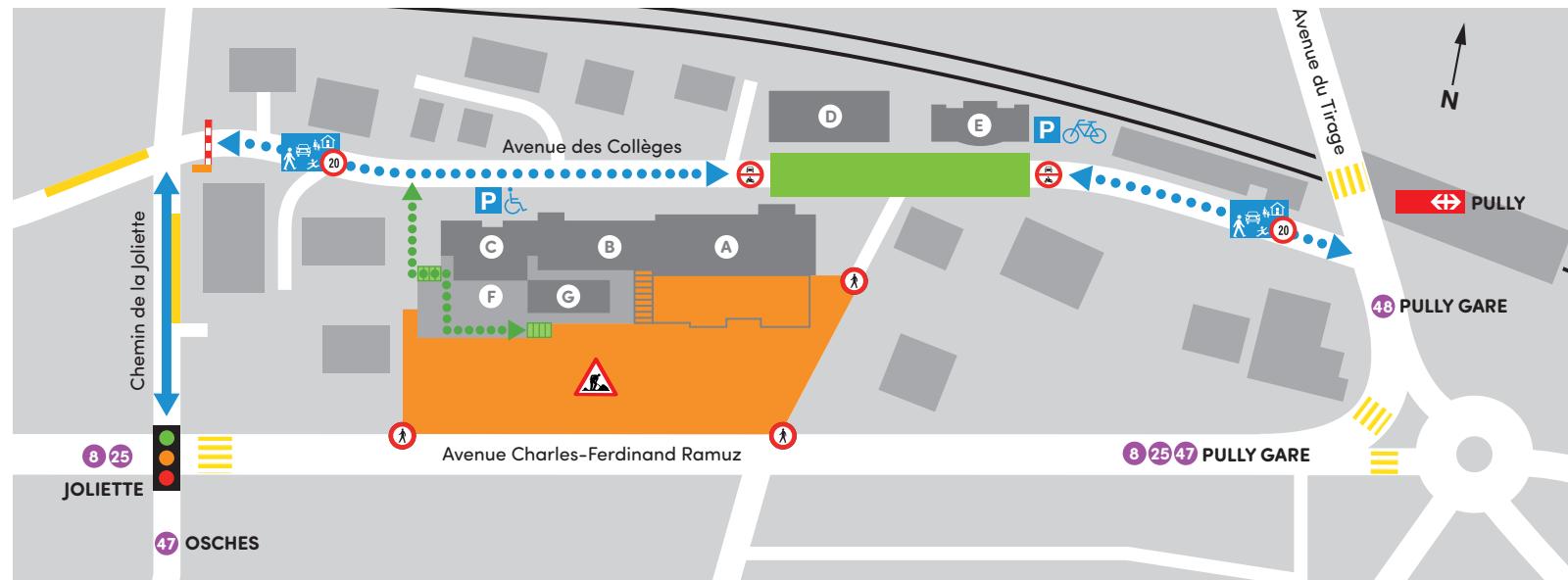
Annexes : trois plans d'accès

CHANTIER DU COLLÈGE PRINCIPAL • AVRIL 2025-AOÛT 2028

Circulation à l'avenue des Collèges entre le chemin de la Joliette et l'avenue du Tirage

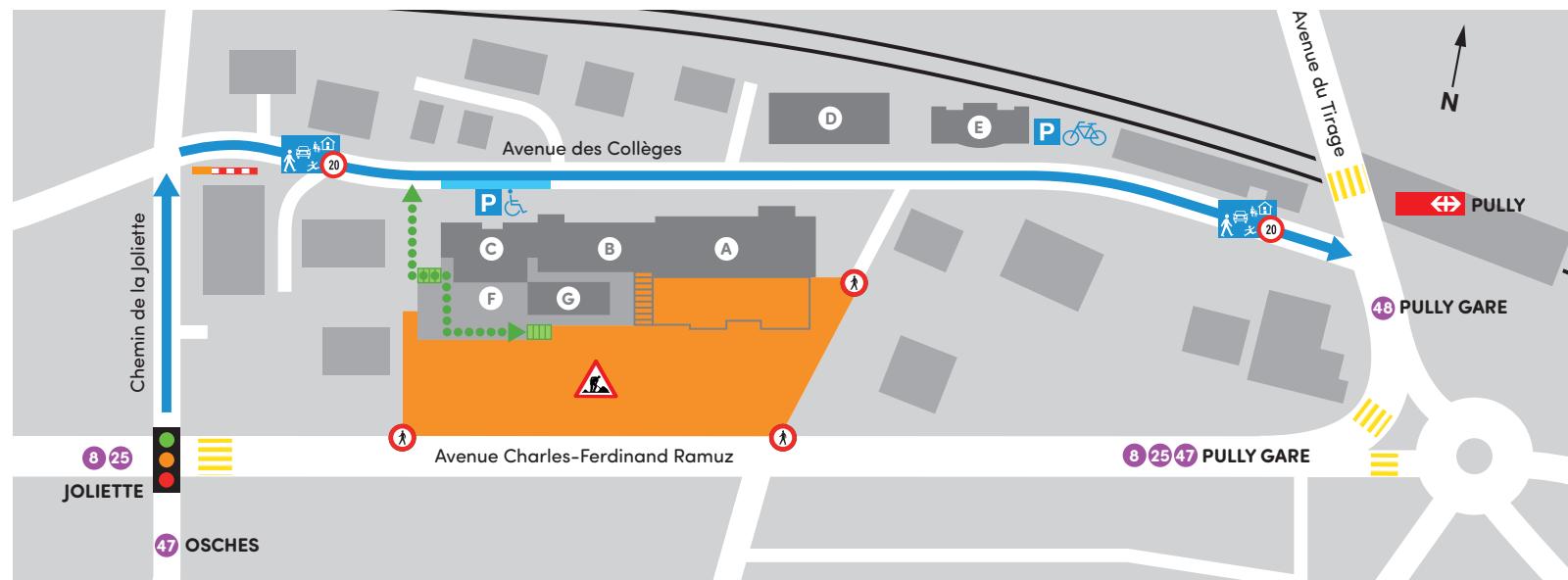
03/2025

PENDANT LES PÉRIODES ET HORAIRES SCOLAIRES LUNDI-VENDREDI 7H-17H



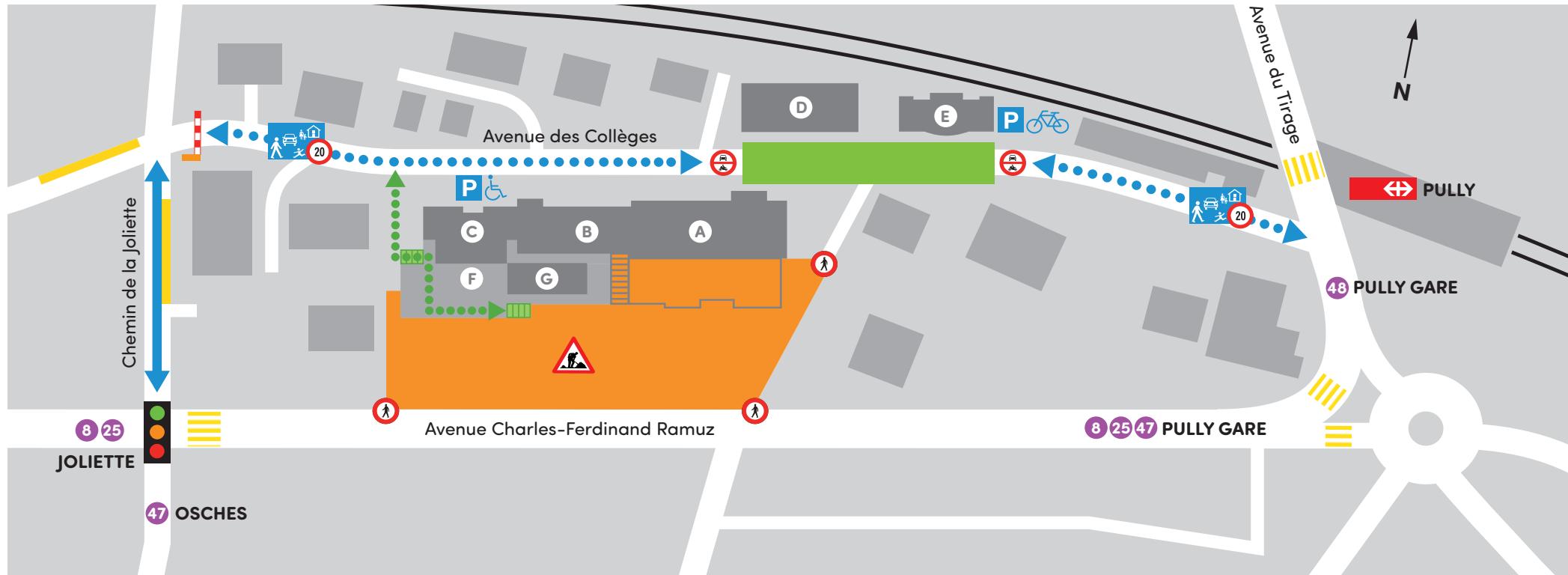
- (A) Collège principal
- (B) Préau couvert
- (C) Annexe Ouest
- (D) Collège Jules Loth
- (E) Pavillon Pierre d'Arvel
- (F) Salle de sport
- (G) Piscine
- Accès véhicules motorisés
- Accès mobilité douce et résidents
- Accès piéton salle de sport et piscine
- 8 Arrêts et lignes de bus
- P Réservé enseignants, itinérants, handicapés. Parcage autorisé de 17h à 7h, 15 minutes max.
- Préau scolaire provisoire Fermé au trafic
- Dépose/reprise rapide autorisée les jours ouvrables de 7h à 17h, 10 minutes max.
- Parcage autorisé hors période scolaire
- Passages piétons conseillés
- Zone de chantier

HORS DES PÉRIODES ET HORAIRES SCOLAIRES LUNDI-VENDREDI 17H-7H • SAMEDI-DIMANCHE • VACANCES ET JOURS FERIES



VILLE DE
pully
Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Informations: collegeprincipal@pully.ch

PENDANT LES PÉRIODES ET HORAIRES SCOLAIRES LUNDI-VENDREDI 7H-17H

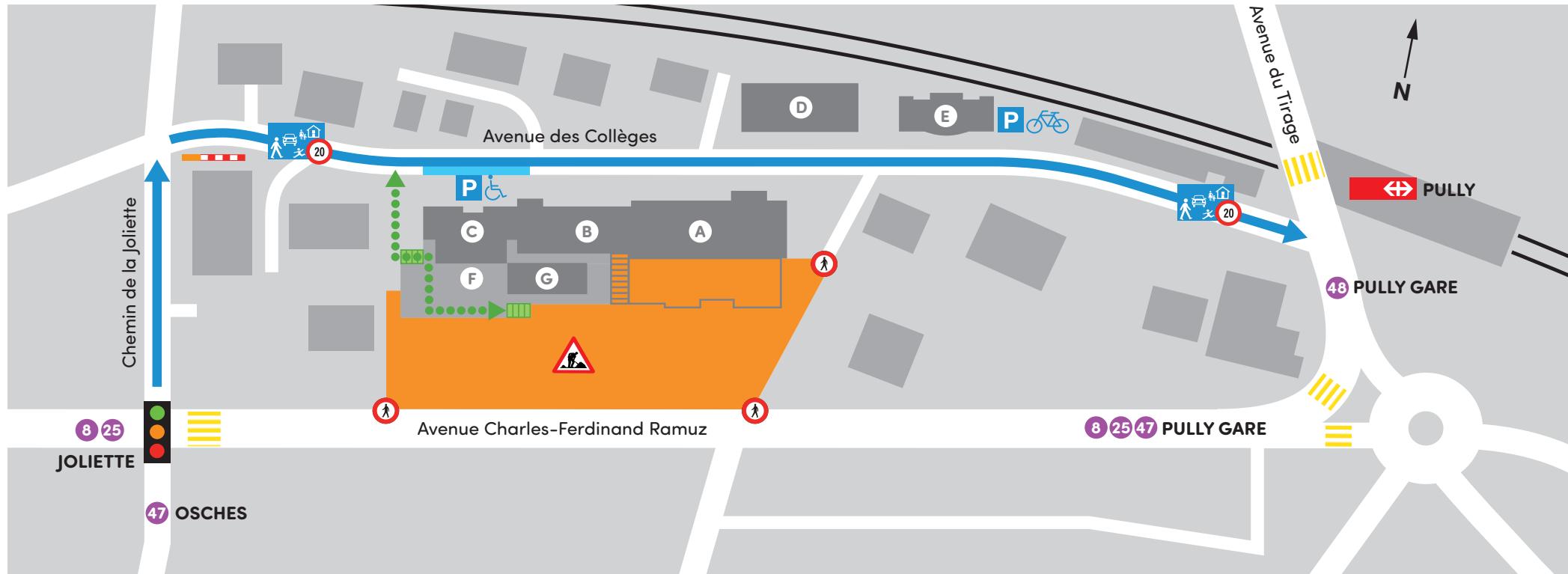


- (A) Collège principal
- (B) Préau couvert
- (C) Annexe Ouest
- (D) Collège Jules Loth
- (E) Pavillon Pierre d'Arvel
- (F) Salle de sport
- (G) Piscine

- Accès pour véhicules motorisés
- Accès mobilité douce et résidents
- Accès piéton salle de sport et piscine
- ⑧ Arrêts et lignes de bus
- P Réservé enseignants, itinérants, handicapés. Parcage autorisé de 17h à 7h, maximum 15 minutes
- Préau scolaire provisoire fermé au trafic

- Dépose/reprise rapide autorisée les jours ouvrables de 7h à 17h, maximum 10 minutes
- Parcage autorisé hors période scolaire
- Passages piétons conseillés
- Zone de chantier

HORS DES PÉRIODES ET HORAIRES SCOLAIRES LUNDI-VENDREDI 17H-7H • SAMEDI-DIMANCHE • VACANCES ET JOURS FERIES



- (A) Collège principal
- (B) Préau couvert
- (C) Annexe Ouest
- (D) Collège Jules Loth
- (E) Pavillon Pierre d'Arvel
- (F) Salle de sport
- (G) Piscine

- Accès pour véhicules motorisés
- Accès piéton salle de sport et piscine
- 8 Arrêts et lignes de bus
- P Réservé enseignants, itinérants, handicapés. Parcage autorisé de 17h à 7h, maximum 15 minutes

- Parcage autorisé hors période scolaire
- ||| Passages piétons conseillés
- Zone de chantier